VENTES POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la Paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures a. m., LUNDI, 12 avril 1915, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans pour forcer la perception des taxes assessées dans l'année 1912 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 60 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables déliquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

VEUVE DE ED. H. ADAMS—
No. 1734 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $66.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 17 et 18, dans l'Ilet No. 563, bornés par les rues Berlin, Howard, Liberté et Avenue Napoléon, mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Berlin, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH AMANN—
No. 1489 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.80

Dix certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 10, dans l'Ilet No. Folio 303, Ilet 18, sub-division Oliver, bornés par les rues Numa, Ptolomy, Lawrence et Nelson, mesurent chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Numa, sur une profondeur de 120 pieds.

ATLAS REALTY CO., LTD.—
No. 4463 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.65

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2944, borné par les rues Manuel, Bolivar, Delondes et Elmira.

AMOS ANTHONY—
No. 1232 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $66.80

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. 340, borné par les rues Jackson, Liberté, Joséphine et Franklin, mesurant 21 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 110 pieds.

VEUVE J. M. BARNES—
No. 840 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18, dans l'Ilet No. 377, borné par les rues Bourbon, St. Claude, St. Anthony et Rempart, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

MME AMIR M. BIRO—
No. 39 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $32.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 454, borné par les rues Thalie, Magazine, Delpomme et Camp, mesurant 28 pieds de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 127 pieds et 10 pouces.

JOS. CAZENTRE—
No. 802 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $66.00

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots Nos. 4, 12, 42, 43, 46, 5, dans l'Ilet No. 1734 et als., bornée par les rues Fortin, Encampment, Mauropas et Mystery, mesurant un certain nombre de pieds.

MME THEOP. CASSAGNE—
No. 350 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $14.00

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. C Pt. 17, dans l'Ilet No. 636, bornée par les rues Carrollton, Iberville, Pierre et Canal, mesurant 23 pieds, 7 pouces de face à la rue Iberville, sur une profondeur de 128 pieds et 10 pouces.

CARROLLTON LAND CO.—
No. 403 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24, dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Earle, Gen. Ogden, Pear et Heaton, mesurant 30 pieds de face à la rue Pear, sur une profondeur de 150 pieds.

GUS CAIRO—
No. 1252 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $35.80

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. A, dans l'Ilet No. 44, borné par les rues Philip, St. Thomas, Jackson et Rousseau, mesurant 39 pieds, 4 pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de 92 pieds, et forme le coin des rues Philip et St. Thomas.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 713 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ilet No. Fol. 163, bornée par les rues Bayou St. Jean et Esplanade, mesurant 20 pieds de face à la rue Bayou St. Jean, sur une profondeur de 25 pieds.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 711 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $660.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. Fol. 247, borné par la rue Bayou St. Jean, mesurant — pieds de face à la rue Bayou St. Jean.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 710 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 457, borné par les rues St. Louis, Clark, Bayou St. Jean et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 711 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 473, borné par les rues St. Louis, Clark, Genois et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds de face à la rue Toulouse.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 712 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No. 44-48, dans l'Ilet No. 474, bornés par les rues St. Louis, Clark, Genois et Rousseau, mesurant un certain nombre de pieds.

J. COURTEADE—
No. 1005 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 81, borné par les rues Delery, Douglas, Tricou et Chartres, mesurant 28 pieds, 5 pouces de face à la rue Delery, sur une profondeur de 91 pieds et 5 pouces.

VENTES POUR TAXES.

EDW. B. CONNELL—
No. 472 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $44.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'Ilet No. 289, borné par les rues Remparts, Saratoga, Erato et Clio, mesurant 25 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 97 pieds, et forme le coin des rues Remparts et Clio.

THOS. F. CUNNINGHAM—
No. 74 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $143.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'Ilet No. 62, borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, mesurant 34 pieds, 2 pouces de face à la rue Peters, jusqu'à la rue Commerce, sur une profondeur de 148 pieds et 3 pouces.

W. E. DAVIS—
No. 698 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'Ilet No. 419, borné par les rues St. Philip, Salcedo, Lopez et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philip, sur une profondeur de 160 pieds.

A. H. DENIS—
No. 1134 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

A. H. DENIS—
No. 1123 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 874, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

A. H. DENIS—
No. 1126 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.10

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2994, borné par les rues Delery, Senate, Tricou et Pelopidas.

A. H. DENIS—
No. 1122 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

ALFRED J. DELAVIGNE—
No. 1151 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $39.60

Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 5, 6, 7, dans l'Ilet No. 2019 et als., bornés par les rues Ursuline, Convent à Holy Cross Line, Treasure et Livingston. Le terrain No. 5 sur la rue Treasure mesure 944 pieds, 7 pouces par une profondeur de 1,951 pieds. Le terrain No. 6 mesure 911 pieds de face à la rue Patriots, par 1,951 pieds en profondeur. Le terrain No. 7 mesure 911 pieds de face à la rue Solon, par 853 pieds en profondeur.

VEUVE JACOB DILLENKOFER—
No. 418 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Baudin, Solomon, O'Hemecourt et Hennessey, mesurant 30 pieds de face à la rue Baudin, sur une profondeur de 120 pieds.

ANDREW DORIOCOURT—
No. 936 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. P. 40, dans l'Ilet No. 1533, bornée par les rues White, Dupré, Onzaga et D'Abadie, mesurant 18 pieds de face à la rue D'Abadie, sur une profondeur de 59 pieds.

H. J. DURR—
No. 1716 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $66.00

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. ½ 13, 14, dans l'Ilet No. 504, bornée par les rues Saratoga, Marengo, Remparts et Gen. Taylor, mesurant 41 pieds, sur une profondeur de 154 pieds, 8 pouces et 1 ligne sur une des lignes de côté, par 153 pieds, 3 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté.

WM. MASSIR EAGER—
No. 70 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ ilet, dans l'Ilet No. 526, bornée par les rues Telemachus, Washington, Enterprise et Triangle.

WM. MASSIR EAGER—
No. 500 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certain portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'Ilet No. 504, bornée par les rues Gayoso, Salcedo, Clio et Jefferson Line.

WM. MASSIR EAGER—
No. 503 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'Ilet No. 512, bornée par les rues Lopez, Salcedo, Clio et Jefferson Line.

WM. MASSIR EAGER—
No. 504 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'Ilet No. 523, bornée par des rues Clark, Genois, Washington et Clio.

DR. CHAS. ECKHARDT—
No. 1804 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $132.00

Une certaine étendue de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme étendue 14 92/100 acres, plus ou moins, No. Fol. 186, bornée au nord par Metairie Road, à l'est par Oakland Course, à l'ouest par les terres de E. W. Thomas et au sud par la North Line.

J. EBERHARDT—
No. 1837 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. ½ 11, dans l'Ilet No. 179, borné par les rues Cambronne, Jeannette, Dante et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds.

CHAS. S. ELMS—
No. 1589 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $66.00

Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. ½ 5, 6, dans l'Ilet No. G-V 28, borné par les rues Broadway, Maple, Audubon et Burthe, mesurant, lot ½ 5, 45 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Broadway, par 120 pieds en profondeur.

VEUVE LOVENZO FAIRFAX—
No. 1442 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, dans l'Ilet No. 253, borné par les rues Fern, Spruce, Burdette et Cohn, mesurant 30 pieds de face à la rue Fern, sur une profondeur de 120 pieds.

DR. E. D. FENNER—
No. 9 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $132.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 98, dans l'Ilet No. 997, borné par les rues Carondelet, St. Joseph, Julia et St. Charles mesurant 33 pieds, 7 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 154 pieds et 8 pouces.

VENTES POUR TAXES.

MLLE ANNIE GUERIN—
No. 680 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Mazant, France, Grant et Miro.

PATK. HENNESSEY—
No. 3135 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $15.40

Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 3, 4, 7, dans l'Ilet No. 97, bornées par les rues Pacific, Eliza, Elmira et Evelina, mesurent chacun 31 pieds, 7 pouces de face à la rue Pacific, sur une profondeur de 123 pieds et 8 pouces.

W. J. HENNESSEY—
No. 1568 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $35.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 228, borné par les rues Joliet, Green, Cambronne et Hickory, mesurant 30 pieds de face à la rue Joliet, sur une profondeur de 420 pieds, et forme le coin des rues Joliet et Green.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1452 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 78, Block D, dans l'Ilet No. B 2, Fol. 171, borné par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 139 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1454 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 43, 45 Block D, dans l'Ilet Fol. B 2, 171, bornés par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurent chacun 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 107 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1455 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 47, 49 Block E, dans l'Ilet No. B 2, Fol. 174, bornés par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurent chacun 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 105 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1451 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 76, dans l'Ilet No. B 2, Fol. 173, borné par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 140 pieds.

H. H. HARRISON—
No. 1395 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 199, borné par les rues Constance, Bellcastle, Magazine et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds.

MLLE E. E. M. HOWCOTT—
No. 913 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 24, 25, 26, dans l'Ilet No. 855, bornés par les rues Lesseps, Poland, Roman et Prieur, et mesurent les ¼ chacun 24 pieds de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 105 pieds. Les lots 25 et 26, chacun 33 pieds, 10 pouces de face à la rue Roman, par 124 pieds en profondeur.

BAR HUBER—
No. 760 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de tere et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'Ilet No. 774, borné par les rues Marais, Roman, Champs-Elysées et Derbigny, mesurant 34 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 151 pieds.

MME FRED H. HUBBELL—
No. 583 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. C Pt. 5, dans l'Ilet No. 158, bornée par les rues Customhouse, Marais, Villeré et Canal, mesurant 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Customhouse, sur une profondeur de 114 pieds.

MME FRED H. HUBBELL—
No. 584 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. B Pt. 5, dans l'Ilet No. 158, bornée par les rues Customhouse, Marais, Villeré et Canal, mesurant 10 pieds, 6 pouces de face à la rue Customhouse, sur une profondeur de 114 pieds.

JACOB ISRAEL—
No. 325 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $39.60

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme pt. ilet, dans l'Ilet No. 2580, bornée par la Route Gentilly, l'avenue London et la rue Ne Plus Ultra.

JACOB ISRAEL—
No. 324 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 189, dans l'Ilet No. —, bornée par l'avenue London, Cerese, Route Gentilly, mesurant 142 pieds sur une profondeur de 3,190 pieds.

JACOB ISRAEL
No. 321 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $30.80

Quatorze certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 14 lots, dans l'Ilet No. 4031, bornés par les rues Nouvelle-Orléans, avenue London, Abondance et Treasure, mesurant tant de pieds.

JACOB ISRAEL—
No. 322 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $28.60

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, dans l'Ilet No. 2112, bornés par le Route Gentilly, Lake End, mesurant, lot 2, 32 pieds de face à la Route Gentilly, sur une profondeur de 292 pieds; le lot No. 1 mesure 64 pieds de face à la Route Gentilly, sur 147 pieds de profondeur.

ANTONIO JONEAU
No. 209 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $3.30

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. Pt. 23, dans l'Ilet No. 370, borné par les rues Gasquet, Robertson, Canal et Villeré, mesurant 31 pieds de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 28 pieds.

K. R. JOHNSON—
No. 980 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'Ilet No. 1718, borné par les rues St. Anthony, Annette, Industry et Agriculture.

ALBT. G. KLEINSCHMIDT—
No. 75 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Pt. 9, 11, dans l'Ilet No. 988, borné par les rues Baronne, Clio, Dryades et Erato, mesurant 44 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 110 pieds, 9 pouces.

JOS. F. KENNEY—
No. 607 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $5.50

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. 997, borné par les rues Louisa, Roman, Derbigny et Piety, mesurant 40 pieds, sur une profondeur de 120 pieds.

VENTES POUR TAXES.

MLLE LIZZIE A. KIRMAN—
No. 79 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $55.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'Ilet No. 278, borné par les rues Remparts, Clio, Dryades et Erato, mesurant 30 pieds de face à la rue Rempart, sur une profondeur de 112 pieds et 6 pouces.

WASHINGTON KING—
No. 430 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24, dans l'Ilet No. 600, borné par les rues Perdido, White, Broad et Poydras, mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 120 pieds.

JEFFERSON L. LEOME—
No. 1473 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $143.00

Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 8 à 10, dans l'Ilet No. B D 22, bornés par les rues State, Perrier, Colisseum et B. V. Line, mesurent chacun 29 pieds de face à la rue State, sur une profondeur de 130 pieds.

JOS. W. LENNOX—
No. 1426 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00

Cinq certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 5-9, dans l'Ilet No. 168, bornés par les rues Sumner, Homer, Olivier et Newton, mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Sumner, sur une profondeur de 135 pieds. Le lot No. 9 forme le coin des rues Sumner et Homer.

MME A. N. LEWIS—
No. 1784 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $55.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 20, 21, dans l'Ilet No. 975, borné par les rues Panola, Cambronne, Dante et Spruce, mesurent chacun 35 pieds de face à la rue Panola, sur une profondeur de 120 pieds.

JOHN FRANK LINDNER—
No. 239 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $7.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'Ilet No. 1573, borné par les rues Castiglion, St. Bernard, Clay et Dupré, mesurant 30 pieds, sur une profondeur de 130 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 242 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 1720, borné par les rues Allen, New Orleans, Industry et Agriculture, mesurant 320 pieds sur une profondeur de 318 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 236 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 28, dans l'Ilet No. 1529, borné par les rues Gentilly, Lacrete, Lepage et Bayou St. John, mesurant 60 pieds de face à la rue Gentilly, sur une profondeur de 101 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 440 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 1573, borné par les rues Castiglion, St. Bernard, Clay et Dupre, mesurant 120 pieds sur une profondeur de 110 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 235 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'Ilet No. 888, borné par les rues Annette, Roman, St. Anthony et Prieur, mesurant 26 pieds, 8 pouces, de face à la rue Annette, sur une profondeur de 115 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 241 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. Fol. 163, borné par les rues Bayou St. John et Esplanade, mesurant 120 pieds de face à la rue Bayou St. John, sur une profondeur de 125 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 238 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'Ilet No. 1571, borné par les rues O'Reilly, Aubry, Clay et Dupre, mesurant 30 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur de 100 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 237 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. 1571, borné par les rues O'Reilly, Aubry, Clay et Dupre, mesurant 36 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur de 105 pieds.

MLLE OVALINE MARVEIL—
No. 1377 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'Ilet No. 409, borné par les rues Quatrième, Claiborne, Derbigny et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 127 pieds.

ALBERT J. MANN—
No. 1767 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $01.60

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 1, 3, 5 et 21, dans l'Ilet No. 210, bornés par les rues Dante, Birch, Cambronne et Green, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dante, sur une profondeur de 120 pieds. Lot No. 1 forme le coin des rues Dante et Birch. Le lot No. 21 est de face à la rue Birch, et mesure 30 pieds de face à la rue Birch, par une profondeur de 120 pieds.

MORGAN REALTY CO., LTD.—
No. 538 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $105.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, F, dans l'Ilet No. 522-5, borné par les rues Toulouse, Pierce, Orléans et St. Peter, mesurant 31 pieds sur une profondeur de 159 pieds.

WILL J. MORGAN—
No. 261 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $39.60

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 40 à 46, dans l'Ilet No. 646, bornés par les rues Joliet, Marks, Cambronne et St. Rd., et mesurent, le lot No. 1, 30 pieds de face à la rue Joliet, sur une profondeur de 180 pieds; le lot No. 1 forme le coin des rues Joliet et Marks. Les lots No. 40 à 46 sont de face à la rue Joliet et mesurent une certaine quantité de pieds.

D. A. MONIER—
No. 762 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $28.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 96, dans l'Ilet No. 235, borné par les rues Prieur, Roman, Ursulines et St. Philip, mesurant 31 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 142 pieds.

L. G. NEGROTTO—
No. 735 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme triangle dans l'Ilet No. 560, borné par les rues Tonti, Poydras et Lafayette.

L. G. NEGROTTO—
No. 1443 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'Ilet No. Fol. 187, borné par les rues Webster, Oliver, Magnolia et Parish Line, mesurant — pieds de face à la rue Webster.

VENTES POUR TAXES.

L. G. NEGROTTO—
No. 1420 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 133, borné par les rues Webster, Opelousas, Wagner et Slidell, mesurant 30 pieds, 1 pouce, de face à la rue Webster, sur une profondeur de 127 pieds, 7 pouces et 6 lignes.

NYLKA LAND CO., LTD.—
No. 512 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. B, dans l'Ilet No. 727, borné par les rues Cortez, Telemachus, Baudin et D'Hemecourt, mesurant 30 pieds, 6 pouces, de face à la rue Cortez, sur une profondeur de 90 pieds.

NYLKA LAND CO., LTD.—
No. 253 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui